

Animaux : porcins

Nouvelle année de crise

La situation de la filière porcine est préoccupante. Le premier semestre 2003 a été marqué par un cours de la viande de porc proche ou en deçà de 1 €/kg. La période estivale a vu une remontée des cours encouragée par une consommation plus favorable mais la chute a ensuite été brutale.

Au cours du premier semestre, pour pallier cette mauvaise conjoncture, le Ministre de l'Agriculture a obtenu de la part de la Commission Européenne des mesures de stockage privé et l'augmentation des restitutions sur les produits transformés. A cette même période, il a mis en place des mesures nationales de soutien à la trésorerie, des fonds d'allègement des charges et une campagne de promotion de la viande de porc. Sur la base des travaux réalisés par l'interprofession INAPORC, des mesures complémentaires ont été engagées en fin d'année avec en particulier un plan de cessation d'activité pour les éleveurs qui souhaiteraient quitter la production.

Dans cette tourmente, Poitou-Charentes a néanmoins sa carte à jouer car elle possède ses outils d'abattage, une production locale de céréales et une faible densité d'élevage qui permet de garder un bon état sanitaire des troupeaux. De plus la filière régionale est fortement impliquée dans la qualité, puisque 90 % des éleveurs organisés sont engagés dans au moins une démarche qualité.

Définitions

Porcelets : porcelets mâles ou femelles, sevrés ou non, non encore entrés en atelier d'engraissement quelle que soit leur destination. Sont inclus les porcelets mis en atelier de post sevrage.

Jeunes porcs de 20 à moins de 50 kg : jeunes verrats de moins de 50 kg, jeunes truies de moins de 50 kg, porcs d'engraissement.

Jeunes truies de 50 kg et + : jeunes truies de 50 kg et plus destinées au remplacement des truies-mères. Elles pèsent au moins 50 kg et n'ont encore jamais mi bas ; elles sont ou ne sont pas encore saillies (les jeunes truies destinées à l'engraissement ne sont pas comptabilisées dans cette rubrique).

Truies mères : femelles ayant eu au moins une portée. Les truies de réforme sont exclues, comme dans les enquêtes structure, et placées au poste porcs à l'engrais.

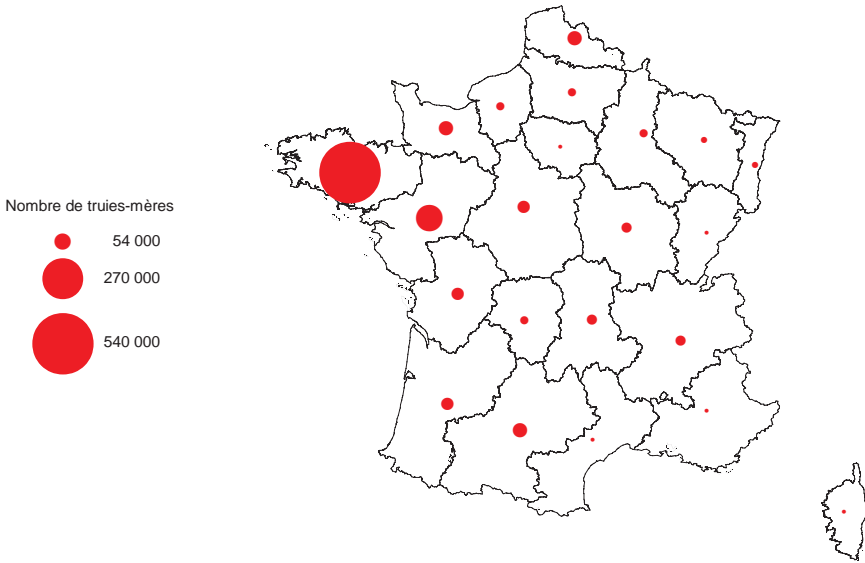
Verrats de 50 kg et plus : porcs mâles reproducteurs, non compris réforme.

Effectifs présents au 1/12/2003

	Charente	Charente Maritime	Deux Sèvres	Vienne	Poitou Charentes	% dans la France
Unité : tête						
Porcelets	34 200	3 900	71 600	30 700	140 400	2,7
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	17 500	1 900	35 000	12 600	67 000	2,4
Jeunes truies de 50 kg et plus	2 200	490	4 200	2 800	9 690	3,5
Truies mères de 50kg et plus	7 200	1 450	13 600	6 850	29 100	2,8
Verrats de 50 kg et plus	150	50	410	500	1 110	3,5
Porcs de 50 kg et plus à l'engrais	40 820	3 150	73 190	24 550	141 710	2,4
TOTAL PORCINS	102 070	10 940	198 000	78 000	389 010	2,6

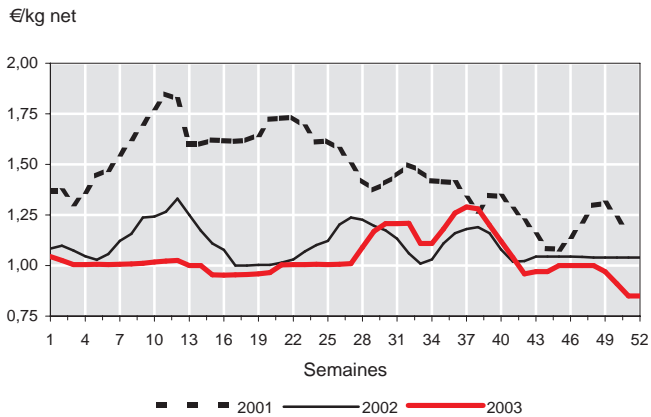
Source : Agreste - SAA 2003

Nombre de truies-mères par région en 2003



Source : Agreste - SAP 2003

Une année morose



Source : Marché de Plérin